



Formation continue 2017-2018 / volet multirégional

Ma fiscalité, j'm'en occupe !

Durée : 14 heures

Dates : 3-4 mars 2018

Coût : 80 \$

12 participants maximum

Lieu de formation : Bureau du RAAV

Description

Cette formation de 2 jours a pour objectif de démystifier les données fiscales spécifiques aux artistes en arts visuels et de s'approprier les outils de base d'une bonne gestion financière lorsqu'on est un artiste travailleur autonome.

Clientèle cible

Artistes en arts visuels

Objectifs

L'objectif général de ce cours est de permettre aux participants de démystifier et de mieux comprendre les outils de base d'une bonne gestion financière et leurs obligations fiscales.

Contenu

Voici quelques-uns des thèmes qui sont abordés au cours de cette formation :

- > Examiner la notion de travail autonome
- > La question de l'attente raisonnable de profit
- > Les déductions pour dépenses en tant qu'artiste travailleur autonome
- > Qu'arrive-t-il en cas de perte?
- > La déduction pour droit d'auteur
- > Dépenses d'atelier et dépenses d'atelier à domicile
- > Comptabilisation des œuvres non vendues
- > Revenus en tant que travailleur autonome
- > Les déductions sur les bourses, les subventions et les prix reçus en tant qu'artiste
- > Les bulletins d'interprétation fiscaux

Résultats attendus

À la fin de cette formation, les artistes participants seront capables de :

- > de développer un système comptable de base
- > de distinguer leurs sources de revenus
- > d'identifier les déductions fiscales auxquelles ils ont droit dans le calcul de leurs revenus

Stratégie pédagogique

- > Exposés théoriques
- > Notes de cours et exemples variés adaptés aux artistes en arts visuels
- > Mise en situation permettant de mettre immédiatement en application les notions enseignées.

Formatrice

Depuis 2002, le RAAV retient les services d'une formatrice très compétente en fiscalité qui suit le dossier régulièrement par une mise à jour constante de son expertise. Il s'agit de Madame PASCALE CHÈVREFILS CPA CA Conseillère, Programme de développement professionnel - Fiscalité à l'Ordre des CPA du Québec. Spécialiste du domaine de la fiscalité depuis plus de 20 ans, sa clientèle est essentiellement constituée de travailleurs autonomes et de particuliers.

Pour transmettre votre demande ou pour obtenir plus d'information :

Nathalie Dussault, chargée de projets au développement professionnel

Téléphone : 514.866.7101 poste 23

formation@raav.org